

ECONOMIE

Fonctionnaires: Un poste à vie et un salaire

- 14% des salariés déclarés à la CNSS gagnent plus de 6.000 DH
- Cette proportion est de 64% dans la fonction publique
- L'écart moyen le plus élevé dans la région Mena

LE mythe du fonctionnaire dont le salaire est faible par rapport au privé est-il en passe d'être révolu? Les 570.165 agents de l'Etat coûtent 106,7 milliards de DH en 2017 (hors personnel des collectivités et des établissements publics). Ils ont un emploi à vie et un salaire relativement plus élevé que dans le privé: 7.600 DH net par mois en moyenne contre 4.850 DH dans le privé (Source: Ministère des Finances).



Le rapport démographique 2016 de la CNSS indique un salaire mensuel moyen de 5.032 DH (brut) dans le privé, secteur où 50% des salariés émargent à moins de 2.712 DH par mois.

Le salaire moyen dans l'administration dépasse largement celui du privé (1,52 fois) alors que l'écart public/privé est 0,7 dans les pays de l'Union européenne et de l'Asie centrale et de 1,3 fois dans la région Mena. Au Maroc, la moyenne des salaires des fonctionnaires a évolué de 42,5% en dix ans sous l'effet des révisions successives et de l'amélioration du système de promotion. L'administration compte également un taux d'encadrement élevé: 2/3 des effectifs sont classés à l'échelle 10 et plus.

La comparaison entre les salaires dans le privé et le public est à relativiser puisque les bases sont différentes. Mais elles rendent néanmoins compte des écarts entre les deux secteurs. Dans l'administration, la rémunération est liée

moyen plus élevé que le privé

au diplôme et la progression se fait par échelle et grade. En revanche, dans le privé le diplôme est important, mais tout autant que l'expérience, la compétence ainsi que le secteur d'activité.

Echelle	Salaire mensuel net moyen 2017
5 et 6 assimilés	4.487
7 et assimilés	5.056
8 et assimilés	5.403
9 et assimilés	6.000
10 et assimilés	6.468
11 et assimilés	10.295
Et plus	15.880

Source: Ministère des Finances

Les 2/3 des fonctionnaires sont à plus de 6.000 DH et 58% des effectifs perçoivent des salaires mensuels nets compris entre 6.000 et 14.000 DH. En revanche, dans le privé 14% des salariés perçoivent plus de 6.000 DH. Selon les statistiques de la CNSS qui se base sur les déclarations des entreprises, 50% des salariés émargent à moins de 2.712 DH par mois

Au sein même de la fonction publique, d'énormes inégalités selon l'échelle hiérarchique subsistent: 4.487 DH net pour les échelles 5 et 6 et 5.403 pour l'échelle 8 alors que la moyenne des salaires est à 15.880 DH pour les hors échelle et plus. Des écarts sont également relevés entre Ministères. Le salaire net mensuel moyen dans l'Enseignement supérieur est de 12.702 DH, en hausse de 14% depuis 10 ans. Il est à 7.407 DH au Ministère des Finances, 8.538 DH à l'Education nationale et de 11.030 DH au Département de la Justice. Ces niveaux sont attribués aux révisions de salaires effectuées entre 2007 et 2017 suite aux différents rounds de dialogue social. En 2011, année du printemps arabe, les fonctionnaires avaient bénéficié d'une hausse de 600 DH net sans compter les niveaux élevés des recrutements et les avancements. En 2016 par exemple, les rappels servis au titre des avancements statutaires ont atteint plus de 4 milliards de DH.

Une armée de «Smigards» dans le privé

La différence entre le privé et le public se joue aussi par rapport au salaire minimum: 3.000 DH dans l'administration contre 2.570 DH dans le privé (smig horaire de 13,46 DH). L'écart entre les deux secteurs s'est creusé de-

puis 2014 suite à la décision du gouvernement de porter le salaire minimum des fonctionnaires à 3.000 DH net.

Aujourd'hui, 10,8% seulement de fonctionnaires se retrouvent dans la tranche de rémunération comprise entre 3.000 et 4.000 DH net. Or dans le privé, 40% des salariés déclarés sont en-dessous du smig en partie en raison de la

prédominance de l'emploi temporaire. En 2016, 52% des salariés ont été déclarés moins de 12 mois!

La photographie fournie par les statistiques de la CNSS sur les rémunérations 2016, lesquelles se basent sur les déclarations des entreprises, rend compte de la faiblesse des rémunérations pour une large frange de cette popula-

tion: six salariés sur dix émargent à un salaire mensuel moyen inférieur à 3.000 DH et 14% seulement ont perçu plus de 6.000 DH brut. En revanche, 2/3 des fonctionnaires sont à plus de 6.000DH et 58% des effectifs perçoivent des salaires mensuels nets compris entre 6.000 et 14.000 DH. □

K. M.